

Pour diffusion immédiate

## La CITQ élit son conseil d'administration 2005

Longueuil, le 6 avril 2005 - Dans le cadre de leur assemblée annuelle, les membres de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ont procédé à l'élection du conseil de 2005. Réunissant des administrateurs chevronnés issus de toutes les catégories d'établissements touristiques classifiés par la CITQ, ce conseil est composé des personnes suivantes :

### *Le bureau de direction :*

- Jean Authier, président (membre coopté)
- Marco Gendreau, vice-président (centres de vacances)
- Georges Sardi, trésorier (établissements hôteliers)
- Natasha Desbiens, secrétaire (établissements hôteliers)

### *Les autres administrateurs :*

- Claude Coudé, (auberges de jeunesse)
- Régent Fradette (membre coopté)
- Nancy Gingras (villages d'accueil)
- Gérard Lambert (gîtes)
- Pierre Pilon (gîtes)
- Kamal Shah (résidences de tourisme)
- Nelson Théberge (établissements hôteliers)
- Jacques Veillette (membre coopté)
- Gaétan Vézina (établissements d'enseignement)

Le conseil comprend en outre deux observateurs délégués par le ministère du Tourisme du Québec, soit Michel-Claude Demers, directeur général, Direction générale du développement, et Simon Brouard, directeur, Direction de la qualité des produits et services touristiques. Le directeur général de la CITQ, Michel Rheault, siège également sans droit de vote sur le conseil de la Corporation.

La CITQ est un organisme sans but non lucratif dont la mission est d'administrer la classification d'établissements touristiques afin d'en rehausser la qualité. Suite à l'adoption de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, le ministre chargé de son application a désigné la CITQ pour assurer le développement et l'implantation de la classification de sept catégories d'établissements visés par la Loi.

- 30 -

pour renseignements : Claude Cloutier  
Chef, Communications  
(514) 499-0550, poste 228 1 866 499-0550, poste 228  
ccloutier@citq.qc.ca